2018

Rapport d'activité

MSA Marne Ardennes Meuse

santé
famille
retraite
services

L'essentiel & plus encore

VOTRE MSA LABELLISÉE DIVERSITÉ

Hubert Bruneel
Directeur Général

Édito

Philippe Mennesson
Président

Notre système de protection sociale collective est le fondement de la cohésion sociale de notre pays.
La solidarité concerne chacun d'entre nous, à tous les âges et à tous les moments de la vie. Elle contribue à rendre notre société moins injuste face aux aléas du sort, de la maladie et de l'accident.

La mission de la MSA est de faire vivre cette solidarité pour les actifs et les retraités de l'agriculture et leurs familles. Pour cela, la MSA Marne Ardennes Meuse s'engage et innove pour toujours mettre au coeur de son fonctionnement ses adhérents et ses partenaires.

La MSA adapte son offre de services aux évolutions et aux nouvelles attentes des particuliers et des entreprises :

- *en proposant une relation de service personnalisée,*
- *en développant des services numériques tout en aidant les adhérents à les utiliser,*
- *en renforçant la proximité et en proposant de nouvelles formes de présence sur les territoires,*
- *en facilitant l'accès aux droits,*
- *en soutenant et en accompagnant les plus fragiles et les personnes en difficultés,*
- *en veillant à l'égalité de traitement.*

Le rôle de la MSA est aussi de permettre à chacun de se soigner selon ses besoins et d'avoir accès aux soins quels que soient sa situation et son domicile. La prévention santé et la prévention des risques professionnels constituent un enjeu important de santé publique. La MSA déploie une offre de prévention adaptée à toutes les générations pour préserver le capital santé de tous.

La MSA est un acteur essentiel du monde rural qui contribue à l'animation et au développement des territoires. Elle se mobilise pour améliorer les conditions de vie et d'existence sur les territoires :

- *en suscitant des démarches participatives et en valorisant l'initiative locale,*
- *en associant toutes les parties prenantes concernées pour concevoir ensemble des projets,*
- *en favorisant les coopérations et les partenariats,*
- *en assurant la promotion des femmes et des hommes,*
- *en s'appuyant sur ses professionnels de terrain et ses élus.*

Proches des personnes et connaissant bien leurs besoins, les délégués de la MSA assurent un relais avec les services, représentent les adhérents et participent à la vie de leur territoire. Ils sont les acteurs de l'exercice de la solidarité au quotidien.

Forts de nos valeurs et de notre raison d'être, nous voulons une MSA ouverte aux autres, tournée vers l'avenir, soucieuse de ses adhérents, de ses partenaires, de ses délégués et de ses salariés pour assurer, sans faillir, nos missions et relever collectivement les défis de la protection sociale du monde agricole et rural de demain.

Dans cette perspective, il est essentiel de relever le défi de la participation aux prochaines élections MSA et de la vitalité démocratique de notre régime professionnel et mutualiste.

Philippe Mennesson,
Président
&
Hubert Bruneel,
Directeur Général

LE COMITÉ DE DIRECTION

Hubert BRUNEEL - Directeur Général
Magali MANGIN - Directrice Comptable-Financière et Audit
Jérôme CARON - Directeur-Adjoint, Responsabilité Sociale de l'Entreprise et Relation Client
Sylvie GUILBERT - Directrice-Adjointe, Protection Sociale et Informatique
Bertrand DEYRIS - Sous-Directeur, Action Sanitaire et Sociale, Animation des Territoires

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Philippe MENNESSON - Président
Alain DYJA - Premier Vice-Président

1ER COLLÈGE - EXPLOITANTS

Isabelle FOURQUET - *Marne*
Régis JACOBE - *Marne*
Noëlle JACQUEMET - *Meuse*
Raymond LAPIE - *Marne*
Françoise MALJEAN - *Ardennes*
Martine MONTREUIL - *Ardennes*
Jean-Marc PILARD - *Ardennes*
Didier RIES - *Meuse*
Régine SAUCE - *Meuse*

2ÈME COLLÈGE - SALARIÉS

Gérard BATIN - *Ardennes*
Frédéric CHINY - *Meuse*
Alain DYJA - *Meuse*
Stéphane GÉRARD - *Marne*
Gilbert GODET - *Marne*
Etienne HAMAIDE - *Ardennes*
Jean-Michel HUDZIK - *Marne*
Michel KLEIN - *Ardennes*
Jean SAUPIQUE - *Marne*
Antoine LENELLE - *Meuse*
Jean-Pierre MABILLON - *Ardennes*
Alain VALLE - *Meuse*

3ÈME COLLÈGE - EMPLOYEURS DE MAIN-D'ŒUVRE

Claire DEKETELE - *Meuse*
Marie-Andrée LENOBLE - *Ardennes*
Bénédicte LHOTE - *Marne*
Philippe MENNESSON - *Ardennes*
Sophie SIGNOLLE - *Marne*
Régine VICTORION - *Meuse*

REPRÉSENTANTS DES FAMILLES

Christelle CHAMPENOIS - *Marne*
Fanny MAHAUT - *Ardennes*
Valérie PALIN - *Meuse*

SOMMAIRE

4 **Actualités**
6 **Relation Client**
8 **Chiffres clés**
10 **Santé au Travail** - *Modernisation de la santé au travail*
12 **Chiffres clés**
14 **Familles** - *Charte territoriale avec les familles*
16 **Partenariat** - *Journée du Développement Social Local*
18 **Rétrospective 2018**
20 **Entreprise Responsable**

En 2018 la caisse Marne Ardennes Meuse a connu d'importantes évolutions. Les nouveautés législatives et les mutualisations d'une partie de nos activités avec la MSA d'Ile-de-France ont amené les équipes à se former à de nouveaux métiers et à changer leurs habitudes de travail. Retour sur cette année riche en apprentissage.

DSN ET TESA +

La Déclaration sociale nominative (DSN) s'est déployée depuis le début de l'année 2017 et s'applique désormais à tous les employeurs de main-d'œuvre. Pour prendre en compte les contraintes spécifiques des petites entreprises agricoles, le service TESA (Titre Emploi Service Agricole) évolue. Cette nouvelle version, entièrement dématérialisée et dotée de nouvelles fonctionnalités, est disponible depuis le mois de janvier 2018.

9949

employeurs de main d'oeuvre en Marne Ardennes Meuse

L'INTERVIEW - SYLVIE GUILBERT

DIRECTRICE ADJOINTE - PROTECTION SOCIALE ET INFORMATIQUE MSA MARNE ARDENNES MEUSE

« L'année qui vient de s'écouler a demandé des efforts importants de la part des équipes mais nous a aussi permis de renforcer notre système d'entraide. [...] Après des débuts difficiles, nous sommes aujourd'hui entrés dans une phase de stabilité. »

L'année 2018 a marqué le début des mutualisations avec nos homologues d'Ile de France, pouvez-vous nous en dire plus ?

Les mutualisations de certaines de nos activités avec l'Ile-de-France se sont déroulées entre mars et juin 2018. Nous avons transféré la gestion des dossiers des prestations familiales et des paiements des retraites, la MSA Marne Ardennes Meuse ayant conservé la gestion des carrières.

Notre caisse a quant à elle pris en charge la gestion des affiliations et des cotisations des non-salariés d'Ile-de-France, ainsi que les dossiers d'indemnités journalières maladie (prestations en espèces) et des accidents du travail.
Ces transferts ont nécessité de la part des équipes des adaptations, tant sur le plan organisationnel que sur l'acquisition de nouvelles compétences.

Pour exemple, nos collègues du site de Charleville qui géraient auparavant les dossiers des prestations familiales se sont formés rapidement à la gestion et au paiement des indemnités journalières maladie. Toutes et tous se sont fortement impliqués.

L'année qui vient de s'écouler a demandé des efforts importants de la part des équipes mais nous a aussi permis de renforcer notre système d'entraide. Afin de limiter au mieux les délais de paiement, nous avons également mis en place des heures supplémentaires basées sur le volontariat et recruté 19 salariés en contrat à durée déterminée.

Après des débuts difficiles, nous sommes aujourd'hui entrés dans une phase de stabilité. Les échanges réguliers avec nos homologues d'Ile-de-France nous permettent d'homogénéiser nos pratiques et de gagner en efficacité et en agilité dans nos missions au quotidien.

Quelles ont été les autres faits marquants de 2018 ?

La généralisation de la DSN et du TESA+ ont marqué l'année 2018.
Nous avons accompagné les employeurs qui le souhaitaient dans l'ensemble de leurs démarches. Des réunions de terrain ont été mises en place en collaboration avec les équipes de la Relation Client afin d'aider les adhérents dans l'appropriation de ces nouveaux outils.

En 2018 nous avons également mis en place une cellule dédiée au paiement des prestations santé (hors indemnités journalières) des salariés de la RATP, dont nous assurons la gestion en collaboration avec les MSA d'Ile-de-France et de Haute-Normandie.

Quelle sont les objectifs pour les mois à venir?

Les évolutions de l'année passée nous ont permis d'analyser nos modes de fonctionnement et contribuent à faire évoluer à tous les niveaux nos pratiques.

Cette dynamique amorcée en 2018 doit se poursuivre afin d'améliorer notre qualité de service. D'une part en continuant de former et de faire monter en compétences les équipes et d'autre part en optimisant notre travail en collaboration avec l'Ile-de-France.

La MSA Marne Ardennes Meuse apporte également son support et son expertise aux différents travaux de la Caisse Centrale. Nous participons actuellement à la reconstruction du système d'information pour la DSN en détachant régulièrement les experts cotisations.

Cela démontre une réelle volonté d'entraide institutionnelle dans le but d'améliorer le service rendu à nos adhérents.

NOUVEAUTÉ
CELLULE RATP

Dans le prolongement de son activité de service public et attachée à une culture de partenariat forte, la MSA met à disposition son savoir-faire auprès de ses partenaires, opérateurs du service public ou opérateurs de la protection sociale complémentaire.

C'est dans ce cadre que la MSA Marne Ardennes Meuse gère pour les salariés de la RATP leurs prestations en nature. Pour créer cette cellule cinq personnes ont été recrutées en externe.

PRESTATION EN NATURE/PRESTATION EN ESPÈCE QUELLE DIFFÉRENCE ?

Les prestations en nature

Il s'agit du remboursement total ou partiel des frais de santé engagés lors d'une maladie, d'une maternité ou d'un accident du travail : frais médicaux, pharmaceutiques, hospitaliers.

Les prestations en espèces

Ce sont des revenus de remplacement qui correspondent aux indemnités journalières en cas d'arrêt maladie ou durant les congés maternité et paternité.

Se rendre disponible, être à l'écoute, ***simplifier les démarches... les équipes*** *de la relation client s'engagent au quotidien pour répondre aux besoins des adhérents.*

3450
personnes reçues en agence sur rendez-vous

L'INTERVIEW - SONIA HAIGNERÉ

RESPONSABLE DU DÉPARTEMENT RELATION CLIENT MARNE ARDENNES MEUSE

« Le client est au centre de notre organisation »

Comment avez-vous accompagné les clients MSA en 2018 ?

Les équipes ont tout au long de l'année accompagné les clients dans l'accès aux droits, le suivi des demandes, la préparation à la retraite ou encore les démarches liées à l'installation, ou à l'emploi de main d'œuvre.
Le déploiement des services numériques nous a également fortement mobilisé, et amené à proposer des accompagnements pour les professionnels comme pour les particuliers.
12 ateliers TESA ont été mis en place pour les employeurs et les cabinets comptables qui le souhaitaient et les particuliers ont été guidés dans l'utilisation des services en ligne en agence et par téléphone.
Nous sommes également intervenus auprès des salariés en entreprise sur des réunions de préparation à la retraite ainsi qu'auprès d'exploitants sur des projets d'installation ou de transmission.

La MSA a mis en place de nouveaux engagements de service, en quoi cela consiste-t'il ?

Ces nouveaux engagements positionnés sur l'ensemble de nos agences et sur notre site Internet vont nous permettre d'adapter notre relation de service aux attentes des adhérents tout en tenant compte de l'évolution de leurs besoins.
Ils concernent l'accueil physique, le courrier, la téléphonie, l'Internet et sont répartis en quatre grandes thématiques : la disponibilité, la simplification, la responsabilité et l'adaptation aux besoins.
Le suivi de ces engagements portera entre autres sur le temps de mise en relation téléphonique, le délai de réponse à *«Mes messages, Mes réponses»*, les actions d'accompagnement aux services en ligne ou encore l'évaluation de la satisfaction client.

A l'horizon 2020, l'ensemble des services publics en relation avec les usagers devront publier en toute transparence leurs indicateurs de résultat et de qualité de service et les adhérents auront la possibilité d'exprimer leur avis.

Les clients ont-ils tous accès à l'information ?

L'accès tout comme le droit à l'information sont inhérents à notre activité et ne sont efficaces que s'ils s'appuient sur un accueil de qualité et de proximité.
Il est donc essentiel que chacun puisse trouver rapidement l'information dont il a besoin que ce soit auprès des équipes des téléconseillers, dans nos 11 agences, sur notre site Internet ou sur le terrain avec les équipes de conseillers en protection sociale.
En 2018, 646 personnes ont bénéficié des rendez-vous prestations.
Ces temps d'échanges nous permettent d'accompagner les adhérents ayant des difficultés d'accès à l'information, et d'étudier avec eux les droits potentiels auxquels ils pourraient prétendre.

Nous avons à ce jour signé 46 conventions avec les Maisons de Services au Public pour faciliter l'accès au numérique et aux services en ligne des adhérents résidant dans les zones isolées des territoires des Ardennes de la Marne et de la Meuse.

Depuis octobre 2018, un nouveau service «ACCEO» de mise en relation destiné aux personnes sourdes et malentendantes a été mis en place sur l'agence de Reims Polidrome permettant ainsi d'améliorer l'accès à l'information aux personnes en situation de handicap.

Baisse d'audition, surdité : ACCEO facilite la relation entre le client et la MSA

**Grâce à la plate-forme ACCEO, vous pouvez communiquer avec nos équipes sur l'agence Reims Polidrome ou par téléphone du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h30.
Les interprètes ACCEO traduisent vos demandes à distance et en temps réel.**

154 465
ressortissants

95 289 **bénéficiaires de l'assurance maladie**

3 430 **personnes conviées aux instants santé**

10 008 **familles allocataires**
14 550 enfants à charge

2 073 003 € de prestations extra-légales versées
1 822 828 € alloués à l'accueil du jeune enfant
5 816 enfants bénéficiaires de l'allocation de rentrée scolaire

84 547 **retraités**

56 066 salariés - 28 481 non-salariés

46
Conventions Maison de Services Au Public signées

956 629
visites sur le site internet

8 024 653
pages consultées

891 927
connexions à «Mon espace privé»

73 452
inscrits à «Mon espace privé»

239 254
appels reçus

48 819
visites en agence

3 450
accueils sur rendez-vous

Prestations légales versées

602,5 millions €

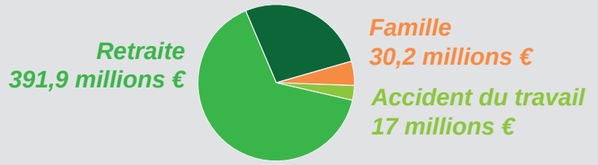

Prestations d'action sanitaire et sociale

5,3 millions €

Cotisations émises

402,4 millions €

Charges de gestion courante

33,1 millions €

MODERNISATION DE LA SANTÉ AU TRAVAIL

Le 1er janvier 2018, la MSA Marne Ardennes Meuse a mis en application le nouveau suivi médical des salariés dans le cadre de la modernisation de la médecine du travail.

564

suivis individuels réalisés par les infirmières de la MSA Marne Ardennes Meuse.

LE RÔLE DES INFIRMIÈRES

Les infirmières réalisent les visites d'information et de prévention pour les salariés qui n'encourent pas de risques particuliers liés à leur état de santé ou leurs expositions professionnelles ; pour les autres salariés, elle réalisent des visites intermédiaires entre deux visites d'aptitude du médecin. Elles réorientent si besoin vers le médecin du travail.
Elles contribuent à l'étude des postes sur le terrain et aux actions collectives de prévention.

L'INTERVIEW - VÉRONIQUE SIENTZOFF

MÉDECIN DU TRAVAIL -
MSA MARNE ARDENNES MEUSE

« Il est très agréable de travailler en équipe pluridisciplinaire, même si cela demande du temps et de l'organisation »

Qu'est-ce que la réforme relative à la modernisation de la santé au travail ?

La réforme relative à la modernisation de la santé au travail définit les modalités du suivi individuel de l'état de santé des salariés selon leurs besoins et leurs expositions professionnelles.

Trois types de suivi sont proposés : le suivi individuel simple, le suivi individuel adapté, et le suivi individuel renforcé.

Le médecin du travail définit la périodicité du suivi médical en fonction du salarié (âge, état de santé, handicap, maternité,...) et du poste de travail occupé en concertation avec l'employeur (exposition aux risques). Ces visites ne sont donc plus systématiques chaque année.
Cette réforme doit conduire à une amélioration du suivi des salariés.

En quoi cette nouvelle organisation des visites médicales change votre organisation de travail ?

Le médecin du travail a un rôle central dans cette nouvelle organisation puisqu'il anime et coordonne l'équipe pluridisciplinaire (médecins collaborateurs*, internes en médecine et infirmières) en charge de ces visites.
Des points sont régulièrement organisés au sein de l'équipe afin de définir au mieux le type de suivi médical du salarié.
Pour les petites entreprises, cette nouvelle organisation demande davantage de concertation avec les employeurs, et nécessite l'envoi d'un questionnaire préalable destiné à les guider dans le type de suivi dont leurs salariés ont besoin.

Pour les plus grandes entreprises, le médecin du travail définit en concertation avec les services des ressources humaines le type de suivi des salariés en fonction des postes de travail tenus et des risques professionnels encourus.

Les infirmières assurant le suivi individuel simple des salaries, les médecins du travail auront prochainement plus de temps à consacrer aux suivis individuels renforcés et aux actions collectives de santé.

Qu'est-ce que cette loi apporte à l'ensemble des parties prenantes ?

Un suivi individualisé adapté du salarié selon son état de santé et son poste de travail.
Plus d'échanges et de concertations entre les employeurs et les médecins du travail dans l'évaluation des risques professionnels et la mise en place de mesures de prévention.

**Un médecin collaborateur est un médecin en cours de formation à la Santé au Travail. Il n'a pas encore le statut de médecin du travail. Il est sous la responsabilité d'un médecin du travail.*

LE SAVIEZ-VOUS ?

Il existe trois types de suivi :

Le suivi individuel simple s'adresse aux salariés qui ne sont pas exposés à des risques particuliers et qui n'ont pas de problème de santé spécifique.

Le suivi individuel adapté est réalisé sur la base du suivi simple avec des périodicités de Visite d'Information et de Prévention plus rapprochées.

Le suivi individuel renforcé concerne les salariés dont le poste présente un risque particulier pour leur santé, leur sécurité ou celle de tiers.

Retrouvez plus de détails sur notre site internet à l'adresse suivante : **https://marne-ardennes-meuse.msa.fr/lfy/web/msa-marne-ardennes-meuse/employeurs/suivi-sante-salaries**

16 284
chefs d'exploitation ou d'entreprise agricole

13 046 exploitations
963 201 hectares exploités
soit 49.12% du territoire
Marne Ardennes Meuse

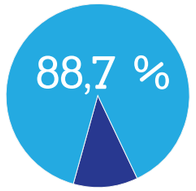

exercent leur métier à titre principal et exclusif

34%
des exploitants sont établis à titre individuel

66%
des exploitants sont établis en GAEC ou autres formes sociétaires

1666
installations de moins de 5 ans

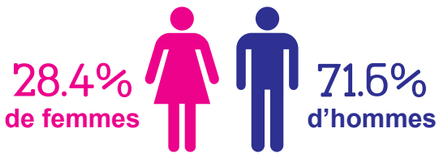

chefs d'exploitation

23 288 salariés

dont 79% dans les exploitations, les coopératives, et les entreprises de travaux agricoles, viticoles et forestiers

49.7 ans
âge moyen des chefs d'exploitation

L'ACCOMPAGNEMENT DES PROFESSIONNELS

137 000 €
d'aides «prévention» versées aux chefs d'exploitation et aux petites entreprises

111
sessions de formation Santé Sécurité au Travail

221
interventions dans les CHSCT

7855
visites médicales

122
visites et diagnostics sur les exploitations

193
études de poste

1595
personnes accompagnées par les Conseillers en Protection Sociale

12
ateliers TESA

8
ateliers Transmettre pour Installer

CHARTE TERRITORIALE AVEC LES FAMILLES DE LA MARNE
Le 24 janvier 2018, la MSA Marne Ardennes Meuse, la CAF de la Marne et la Communauté de Communes Perthois-Bocage et Der se sont engagées dans une charte territoriale « avec les familles » en signant une convention de partenariat. Pendant ***3 ans, le territoire rural va bénéficier d'un accompagnement technique et financier afin de faciliter le quotidien et*** *améliorer le cadre de vie des familles.*

800

familles habitent la Communauté de Communes Perthois-Bocage et Der.

UNE CHARTE AVEC LES FAMILLES, QU'EST-CE QUE C'EST ?

- **Une méthodologie collaborative**
- **Un accompagnement et un appui technique par les équipes de la MSA sur une période de 3 ans**
- **Un soutien financier de la MSA**

L'INTERVIEW - PASCALE CHEVALLOT

PRÉSIDENTE DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES PERTHOIS-BOCAGE ET DER

« L'enfance et l'adolescence sont les volets prioritaires de notre charte avec les familles »

Comment est née la charte territoriale avec les familles sur votre Communauté de Communes et pourquoi l'avoir mise en place ?

Nous avons souhaité nous engager dans cette charte avec les familles pour deux raisons.

Tout d'abord nous avons eu la chance de travailler avec la MSA durant trois ans dans le cadre de la charte territoriale des solidarités avec les aînés. Cette charte nous a permis de bénéficier d'un soutien technique et financier de la MSA et de l'expertise de ses professionnels. Nous avons découvert une nouvelle façon de travailler à travers le Développement Social Local.

C'était très intéressant de faire participer les seniors et de leur demander directement quels étaient leurs besoins. Cette charte a été un réel succès en grande partie grâce à l'implication des habitants. Cela nous a donc donné envie de réitérer ce dispositif pour les familles de notre territoire.

D'autre part, lors d'une réunion avec les services du département, nous nous sommes aperçus que nous étions une zone prioritaire dans l'accueil de la petite enfance et sur le volet de la parentalité.
Nous ne disposons aujourd'hui d'aucune structure pour accompagner les familles dans l'éducation des enfants, pour les aider et leur donner des conseils. Lorsque l'on a appris que la MSA mettait en place un projet de charte avec les familles, nous nous sommes tout de suite proposés.
Nous avons été très heureux d'apprendre que notre territoire avait été retenu ! Nous y avons alors associé la CAF de la Marne avec qui nous travaillons en étroite collaboration depuis plusieurs années.

Quelles actions ont été mises en place en 2018 dans le cadre de cette charte ?

Après la signature de la charte, nous avons organisé quatre réunions publiques à destination des familles et des jeunes. Au total, ce sont soixante et une personnes qui se sont déplacées pour s'informer et partager leurs idées.

Un groupe de parents volontaires s'est ensuite constitué. En 2018, ils ont travaillé à l'élaboration d'un questionnaire à destination des familles afin d'établir un diagnostic des besoins du territoire. En parallèle, un groupe d'adolescents de 11 à 19 ans s'est formé pour notre plus grand plaisir car ce n'est pas toujours facile de mobiliser les jeunes. Je trouve que c'est très intéressant de les écouter proposer des idées et parler de leurs attentes !

Des mamans ayant participé aux réunions publiques ont également créé une association. Cette dernière proposera prochainement un centre de loisirs durant les petites et grandes vacances scolaires dans le nord de notre Communauté de Communes.

Avez-vous déjà pu recueillir des retours de la part des habitants ?

Nous sommes actuellement en train de recueillir les réponses au questionnaire des familles. Nous irons prochainement à leur rencontre pour avoir leur premier ressenti.

Un gros travail de communication attend les élus et les bénévoles en 2019 pour faire connaître davantage cette charte avec les familles. Pour ma part, je pense que rien ne vaut le contact direct. J'ai d'ailleurs déjà profité des kermesses et des sorties d'école pour parler avec les parents. Il faut que nous continuions sur cette lancée !

UNE CHARTE FAMILLES À QUOI ÇA SERT ?

- ***o Développer l'accès aux services***
- ***o Créer du lien social***
- ***o Construire des réseaux d'entraide***
- ***o Développer la citoyenneté***
- ***o Faciliter le quotidien des familles***
- ***o Améliorer le cadre de vie des familles***

Signature de la convention de partenariat le 24 janvier 2018

De gauche à droite : Régis Jacobé, Administrateur de la MSA Marne Ardennes Meuse, Philippe Mennesson, Président de la MSA Marne Ardennes Meuse, Pascale Chevallot, Présidente de la Communauté de Communes Perthois-Bocage et Der, Laure Olivier, Sous-Directrice de la CAF de la Marne et Hubert Bruneel, Directeur de la MSA Marne Ardennes Meuse.

5800

c'est le nombre d'habitants que compte la Communauté de Communes Perthois-Bocage et Der.

JOURNÉE DU DÉVELOPPEMENT SOCIAL LOCAL

Réunis par la MSA Marne Ardennes Meuse, les acteurs sociaux de la Marne, des Ardennes, de la Meuse et des départements voisins sont venus partager leurs expériences en matière de «Développement Social Local», le 29 mars 2018 à Varennes-en-Argonne (55).

130

partenaires (associations, institutions, collectivités et élus) venus de sept départements ont participé à la Journée du Développement Social Local.

L'INTERVIEW - CLAIRE DORMET

TRAVAILLEUR SOCIAL
MSA MARNE ARDENNES MEUSE

« La démarche de Développement Social Local ça se vit ! »

Pourriez-vous nous expliquer ce qu'est le Développement Social Local (DSL) ?

C'est toujours un peu difficile d'expliquer ce qu'est le Développement Social Local car c'est une démarche qui se vit. Globalement, le DSL a pour objectif d'améliorer les conditions de vie d'un territoire. La première composante pour faire du DSL c'est d'être dans une gouvernance partagée. C'est-à-dire de mobiliser tous les acteurs d'un territoire pour construire «ensemble». C'est une démarche de co-construction.
Et quand on entend «acteurs», on entend effectivement les professionnels des différentes institutions, le monde associatif, les élus mais aussi et surtout la population. Les hommes et les femmes des territoires sont des parties prenantes essentielles à la réflexion et à la mise en œuvre des actions. En effet, ce sont les mieux placés pour exprimer leurs besoins. En résumé, cette démarche est basée sur la démocratie participative et le pouvoir d'agir.

Pourquoi avoir organisé cette rencontre ?

Ce projet émerge du bilan final de la charte territoriale des solidarités avec les aînés qui s'est déroulée sur l'ex Communauté de Communes Entre Aire et Meuse. L'ensemble des membres de cette charte, dont les habitants, ont souhaité faire connaître et valoriser cette démarche auprès des acteurs locaux des Ardennes, de la Marne, de la Meuse et des départements limitrophes. Pourquoi cette volonté ? Parce qu'ils ont voulu mettre en avant tout le bénéfice que la charte a apporté à leur territoire, à la fois sur la qualité et la pertinence des actions développées mais aussi sur le lien social.

Quels ont été les retours des participants à cette journée ?

Les participants ont particulièrement apprécié les témoignages des bénévoles des trois chartes des solidarités avec les aînés car ils ont vraiment apporté un éclairage concret sur la démarche et l'ont rendu accessible. Les participants ont pu mettre des mots sur le DSL et se l'imaginer. Cela a permis une vraie prise de conscience sur le fait que l'on ne peut plus faire du développement seul. Chacun a compris qu'il est nécessaire d'être dans un esprit coopératif, d'unir ses compétences et ses savoir-faire pour parvenir à améliorer les conditions de vie d'un territoire.

Le deuxième retour très fort il me semble, c'est que les témoignages et les interventions des experts ont réinterrogé la posture professionnelle des participants. Les élus ont pu prendre conscience que cette démarche ne peut être mise en œuvre et ne peut être efficace que s'ils en sont convaincus et que s'ils la portent. Les professionnels se sont rendus compte qu'on ne pouvait plus aujourd'hui arriver avec des solutions toutes faites pour résoudre des problèmes identifiés mais qu'il s'agissait bien de s'appuyer sur l'expertise des personnes concernées. Cette journée a vraiment apporté un nouveau regard sur le travail social.

Les participants ont également trouvé le forum ouvert très pertinent. Cette animation a en effet favorisé les échanges, le partage et les débats. Elle a ouvert les esprits et démontré l'intérêt de l'intelligence collective.

Qu'est-ce que cette rencontre a apporté aux territoires ?

J'ai pu comprendre qu'il y avait des liens qui s'étaient créés entre les différents partenaires et les départements. Une chose est sûre, c'est que cette journée a vraiment favorisé le partenariat et la mise en réseau !

TÉMOIGNAGE DE BÉNÉDICTE MADELIN,
MEMBRE DU COLLECTIF « PAS SANS NOUS »

> ***« Avec le Développement Social Local, on a l'impression qu'on peut faire bouger des montagnes.»***

Deux experts ont apporté leurs points de vue.
Bénédicte Madelin, militante associative et membre du collectif « Pas sans nous » et Cyprien Avenel, sociologue (voir Interview dans le dossier « La MSA avec les familles » sur le Bimsa.fr).

Une organisation novatrice en forum ouvert.
Réparti en sous-groupe, chaque participant a pu proposer des solutions pour contribuer au développement social de son territoire.

01 CHARTE FAMILLES

24 janvier 2018
Perthois-Bocage et Der

Signature de la convention de partenariat entre la MSA, la CAF et la Communauté de communes Perthois Bocage et Der. Pendant 3 ans, le territoire va bénéficier d'un accompagnement technique et financier pour améliorer le quotidien des familles et rendre les services plus accessibles.

02 JOURNÉE SANTÉ PHYTOS

21 février 2018
Fresnes-en-Woëvre

Organisée autour d'ateliers, de démonstrations et de visites, cette journée a été l'occasion pour les exploitants et les salariés d'échanger sur l'utilisation en toute sécurité des produits phytosanitaires et d'acquérir les bons réflexes.

03 FORMATION CULTIVER SON BIEN-ÊTRE AU TRAVAIL

Février à mai 2018
Ste Ménehould
Rethel

Sous formes collectives et individuelles, ces formations ont pour objectif d'aider les exploitants à mieux identifier les facteurs de stress et d'épuisement au travail tout en proposant des mesures de prévention.
Les séances sont animées par une équipe pluridisciplinaire (ergonome, conseiller en prévention, travailleur social et médecin du travail).

04 APJ ET TPJ

18 avril 2018
13ème édition du Trophée Prévention Jeunes (TPJ)
Sept-Saulx

Les élèves des établissements agricoles ont présenté devant un jury (MSA - Groupama) leurs projets permettant d'améliorer la santé sécurité au travail en agriculture. Des prix de 500 à 1 600 € sont venus récompenser le temps consacré par ces jeunes à la prévention (troubles musculosquelettiques, risques liés aux équipements, ...) .

21 avril 2018
Appel à Projets Jeunes (APJ)
Ste Ménehould

Dix équipes de jeunes sont venus présenter leurs projets d'animation du milieu rural devant un jury composé d'élus MSA et de travailleurs sociaux. Les groupes sélectionnés ont reçu jusqu'à 1500€ pour les aider à monter leurs différents projets (solidarité, patrimoine, sport, musique, ...).

05 ACTIVONS NOTRE RETRAITE

3 mai 2018
Lac des Vieilles Forges

Près de 300 personnes se sont retrouvées à la base de loisirs des Vieilles Forges pour une journée conviviale et sportive organisée par l'association Seniors, animons nos territoires 08 et la MSA. Au programme de cette 24ème édition : Marche, découverte du milieu naturel ou encore sensibilisation à la prévention santé.

06 AIDE AU RÉPIT

05 juin 2018
Somme-Suippe

La MSA Marne Ardennes Meuse, la Fondation du Crédit Agricole du Nord Est et les services de remplacement des Ardennes et de la Marne ont signé une convention permettant aux exploitants en situation d'épuisement professionnel d'accéder à l'aide au répit.

150.000€ seront ainsi versés aux services de remplacement sur toute la durée de la convention par la Fondation du Crédit Agricole.

07 ACCIDENTS EN FORÊT

05 juillet 2018
Verdun

Les équipes de Santé Sécurité au Travail de la MSA en collaboration avec les sapeurs pompiers de Verdun ont présenté lors d'un exercice de simulation d'accident les panneaux «point de rencontre des secours en forêt». Ces points de signalisation permettent de diminuer les délais d'intervention et d'améliorer l'organisation et l'efficacité des secours.

08 FOIRES

Août et Septembre 2018

Comme chaque année, les équipes de la MSA accompagnées des délégués ont répondu aux sollicitations des visiteurs et présenté de nombreuses animations autour de la prévention santé sur les foires de la rentrée.

09 PRÉVENTION DES CANCERS ÉVITABLES

10 septembre 2018
Châlons-en-Champagne

Cette journée dédiée à la prévention des cancers a été animée par le docteur Eric Kariger.
Près de 200 personnes ont participé au débat théâtral et aux trois conférences proposées.

10 CONFÉRENCE ALIMENTATION, FAUT-IL TOUT GOBER ?

11 octobre 2018
Signy-l'Abbaye

Qu'il s'agisse des médias, des publicitaires du voisin ou encore du monde médical, tout le monde a son avis et ses conseils en matière d'alimentation et de nutrition.
Que faire ?,
Qui croire ?
Comment faire le tri ?
La conférence animée par Thomas d'Amico, diététicien-nutritionniste, a permis de répondre à ces nombreuses interrogations.

11 CINÉ-DÉBAT ET SI ON PARLAIT DU TRAVAIL ?

16 et 30 novembre 2018
Signy-l'Abbaye
Montmirail

Ces ciné-débats sont organisés pour mieux comprendre ce qu'est la profession d'exploitant agricole aujourd'hui et comment se construit une bonne santé au travail (physique, mentale et sociale).
Les débats qui suivent la projection du film documentaire permettent d'échanger sur les difficultés mais également les solutions que les exploitants ont trouvées pour mieux vivre leur travail.

12 ATELIERS VITALITÉ

à partir de novembre 2018
Dormans
Vaucouleurs
Vitry-le-françois

Prendre soin de soi, acquérir les bons réflexes du quotidien, en échangeant dans la convivialité...
Les Ateliers Vitalité sont un programme d'éducation à la santé qui aide à améliorer la qualité de vie et à préserver le capital santé des plus de 60 ans.
Ils s'appuient sur le partage d'expériences, les mises en situation et la recherche de solutions simples et concrètes.

ENTREPRISE RESPONSABLE

Engagée dans une démarche de prévention de toutes les formes de discrimination et de promotion de la diversité, la MSA Marne Ardennes Meuse obtenait en 2015 le Label Diversité.
Cette démarche est aujourd'hui intégrée dans un projet plus large construit autour de la Responsabilité Sociale de l'Entreprise.

3 nouvelles voitures électriques

L'INTERVIEW - JÉRÔME CARON

DIRECTEUR ADJOINT - RESPONSABILITÉ SOCIALE DE L'ENTREPRISE ET RELATION CLIENT
MSA MARNE ARDENNES MEUSE

« C'est dans notre raison d'être que de porter une attention particulière aux personnes, notamment aux plus vulnérables, et aux territoires de vie. »

Quelles actions ont été mises en place dans le cadre de la diversité ?

La démarche qui repose sur la notion d'égalité de traitement a irrigué l'ensemble des activités de la caisse ; elle a notamment conduit à revisiter nombre de pratiques en terme de Ressources Humaines. Nos méthodes de recrutement ont évolué et un parcours d'intégration des nouveaux collaborateurs a été mis en place. Des dispositions visant à faire de l'entreprise un lieu de prévention et de promotion de la santé ainsi qu'une politique visant au maintien dans l'emploi ont été déployées. Notre MSA a également fait évoluer sa communication interne et externe afin de lutter contre les stéréotypes.

Ce vaste projet a permis d'aller vers l'anonymisation des dossiers présentés en Comités et Commissions grâce à une mobilisation de l'ensemble du Conseil d'Administration.

L'AFNOR vient de mener un audit en vue du renouvellement, pour 4 ans, du Label. Celui-ci a mis en exergue les améliorations significatives apportées depuis 2015.

En quoi la démarche RSE est-elle un plus ?

La MSA aborde désormais ses projets et ses actions en considérant leurs impacts sur ses différentes parties prenantes et sur l'environnement.

Nous nous sommes engagés sur l'optimisation de la consommation de nos ressources en harmonisant, entre autres la collecte et le tri de nos déchets sur l'ensemble de nos sites, et en privilégiant l'achat de véhicules hybrides et électriques.

Le projet RSE intègre également un volet « transformation collaborative » qui vise corrélativement à renforcer l'efficience des pratiques managériales par davantage d'agilité et à faire progresser la qualité de vie au travail.
Le niveau de maturité de cette démarche sera évalué à l'automne prochain par l'AFNOR.

Au final, comment se traduit la notion de responsabilité sociétale pour un organisme comme la MSA ?

Il s'agit, au quotidien, de questionner nos pratiques et de prendre en compte dans notre gestion les enjeux sociaux et environnementaux. Pour une MSA, ce n'est pas tant une manière de faire qu'une manière d'être. En effet, c'est dans notre raison d'être que de porter une attention particulière aux personnes, notamment aux plus vulnérables, et aux territoires de vie.

La MSA a pour ambition de contribuer à accompagner les mutations sociales, économiques et technologiques en faisant vivre les valeurs du mutualisme, pour faire de la solidarité une réalité, pour faire du monde de demain notre préoccupation d'aujourd'hui.

Nos partenariats avec les associations et les entreprises sociales locales

10 800 €
de micro-dons reversés aux Chiens Guides de l'Est

650
mobiliers de bureau donnés à Emmaüs

430 SALARIÉS MSA MARNE ARDENNES MEUSE

1 883 JOURS DE FORMATION DISPENSÉS	**30** RECRUTEMENTS CDI DONT **12** PAR MOBILITÉ INTERNE	**7.53 %** TAUX D'EMPLOI HANDICAP

MSA Marne Ardennes Meuse

MSA Marne Ardennes Meuse
24 boulevard Louis Rœderer - CS 30001
51077 Reims Cedex

marne-ardennes-meuse.msa.fr

santé
famille
retraite
services

L'essentiel & plus encore

conception & impression : COM MSA - **photos :** AdobeStock - Freepik - MSA MAM